

Paris, le 18 juin 2024

CR240618 MACS Atelier 2 VF

Compte rendu		
Destinataires :	Communauté de Communes MACS	
Auteurs:	Palabreo	
Sujet :	CR 2 <sup>ème</sup> atelier – Nouvel Airial du Lac	

# **Sommaire**

1.	CONTEXTE ET DEROULE	2
2.	INTRODUCTIONS	3
3.	SYNTHESE DES MODIFICATIONS DE L'ANNEXE	4
	3.1. Les usages	4
	3.1.1. Usages patrimoniaux, culturels et associatifs	
	3.1.2. Activités économiques et services	
	3.1.3. Les usages sportifs et récréatifs	
	3.1.4. L'usage résidentiel et public du site	
	3.1.5. Les usages multi résidentiels du site	
	3.2. LE PATRIMOINE	7
	3.2.1. Protection et gestion du patrimoine architectural	
	3.2.2. Patrimoine naturel	
	3.3. LES MOBILITES	
	3.3.1. L'accessibilité générale	8
	3.3.2. Le stationnement voiture	8
	3.3.3. Les mobilités douces	9
	3.4. La + value du projet	9
	3.4.1. Un lieu accessible à tous	9
	3.4.2. Un patrimoine préservé	9
4.	QUESTIONS / REPONSES	10
5.	CARTES POSTALES	16
6.	CONCLUSION	19

# 1. CONTEXTE ET DEROULE

Le 2<sup>nd</sup> débat portant sur le projet « Nouvel Airial du lac » a eu lieu le jeudi 23 mai 2024 à la Salle Maurice RAVAILHE (Seignosse) de 18h30 à 21h. Il a réuni 71 participants issus des différentes communes de la communauté de communes MACS. L'objectif de l'atelier était de travailler la version martyre de l'annexe rédigée sur la base des contributions au 1<sup>er</sup> atelier et d'approfondir certains aspects / sujets.

Lors de cette soirée, les participants étaient répartis par « tables ateliers » de 4 à 6 personnes, mixant les âges, les genres et les quartiers. Les élus étaient également présents et installés à une table réservée.

La soirée a débuté par une introduction à deux voix réalisées par le maire de Seignosse, M. Pierre Pecastaings et le Président de la Communauté de Communes, M. Pierre Froustey. Suite à celle-ci, un rappel du contexte du projet (Chrystelle Lafitte— cellule du développement territorial de MACS) et de la démarche de concertation (Claire Chaussade — agence Palabreo) ont été présentés.

Les participants ont ensuite été invités à travailler par table :

- D'abord en parcourant la version martyre de l'annexe et en l'annotant pour faire ressortir ce qui selon eux devait faire partie – ou non – de l'annexe dans sa version finale (surligner, corriger, ajouter ...);
- Ensuite en répondant à quatre questions permettant d'approfondir certains sujets :
  - Quels usages prévoir sur le site pour garantir l'accès du lieu à un public le plus large possible ?
  - Comment créer et inventer un lieu d'interprétation moderne et innovant (réinventer le musée du 21 ème siècle)? Qu'est ce qui incitera les visiteurs à fréquenter régulièrement ce lieu? Comment prévoir l'évolution du lieu dans le temps (réversibilité)? Et dans sa forme (modularité)?
  - Faut-il envisager des logements (longue durée), des hébergements (courte durée) ou la combinaison des deux sur le site ? Quelle offre pour répondre aux attentes et besoins du territoire ?
  - Sur la partie économique, quelles activités prévoir (artisanat, recherche, innovation...) au-delà des activités de consommation formulées dans les contributions citoyennes ?
- Enfin en projetant le site à horizon 2035 et en écrivant une carte postale la racontant à une personne de leur choix.

Ces contributions ont été affichées au mur et une synthèse à chaud de ces éléments a enfin été réalisée par les animatrices avant la conclusion de la soirée par M. le Président.

Ce compte-rendu reprend les temps d'introduction et de conclusion du débat. Il fait état de l'ensemble des contributions formulées par les tables de participants lors des trois temps de travail. Il est accompagné, dans un document annexe, de la version finale de l'annexe citoyenne.

# 2. INTRODUCTIONS

# M. Pécastaings, maire de Seignosse

M. Pécastaings remercie les participants d'être à nouveau nombreux pour ce 2<sup>nd</sup> atelier portant sur le projet Nouvel Airial du Lac. Il les remercie pour leur participation au 1<sup>er</sup> atelier et précise qu'un temps d'échange a eu lieu avec le Conseil Municipal des Jeunes de Seignosse pour récolter les avis et les idées d'aménagement de ses membres. Il ajoute que les élus ont pris connaissance des productions citoyennes et qu'ils portent collectivement, et lui plus particulièrement en tant que Seignossais, une attention particulière à ce projet et à la démarche de concertation. Il souhaite une bonne soirée aux participants et passe la parole à M. Le Président de la Communauté de communes.

# M. Froustey, Président de la Communauté de communes MACS

M. le Président accueille les participants et exprime sa fierté de voir autant de personnes réunies pour participer à cette démarche innovante. Il salue les résultats de la première réunion lors de laquelle plus de 400 idées ont été exprimées par les participants. Si cela témoigne de l'intérêt de la démarche, cela conforte également les élus communautaires dans leur volonté de faire appel à l'intelligence collective pour bâtir les projets. Il poursuit en ajoutant que ce projet est particulier aux yeux des élus de MACS en ce qu'il porte sur un site au patrimoine paysager et architectural exceptionnel. M. le Président rappelle l'importance pour l'avenir du territoire de faire converger les besoins, les ambitions des élus et les attentes des habitants. Il remercie encore les participants pour leur implication et leur attention à l'intérêt général et rappelle tout l'intérêt qu'il souhaite porter aux idées exprimées et à leur intégration dans le projet qui en résultera. Il remercie également les services et équipes de MACS ainsi que le cabinet Palabreo et souhaite une bonne soirée aux participants.

# 3. SYNTHESE DES MODIFICATIONS DE L'ANNEXE

Sont repris ci-dessous les éléments ajoutés, modifiés et ou supprimés par les participants pour chacune des thématiques présentes dans l'annexe. Les éléments surlignés par les participants sur celle-ci ne sont pas repris ci-après mais aideront à quantifier les propositions dans la version finale de l'annexe.

Par ailleurs, comme annoncé lors de l'atelier, les éléments supprimés par les participants sur la version martyre de l'annexe, ne seront pas effacés du document final. Ces suppressions permettront en revanche, lorsqu'elles sont en nombre, de modérer les propositions.

# 3.1. LES USAGES

# 3.1.1. Usages patrimoniaux, culturels et associatifs

Au sujet des usages, les participants ont réalisé plusieurs ajouts, modifications et précisions. L'utilisation du terme « musée » a fait réagir de nombreux participants qui souhaitent un lieu plutôt vivant, culturel au sens large à destination d'un public large et abordant des thématiques variées « le terme « musée » nous partage : maintenir musée, car un musée est vivant, n'est jamais figé OU Remplacer musée par un terme plus intergénérationnel et évocateur des changements de thèmes « lieux d'exposition temporaires / pôle culturel plutôt que musée / atelier d'artiste, exposition temporaire, Gouf de CAP, interactif / circuit découverte, promenade, déambulation où on peut voir soit un artisan, un artiste, l'évolution des territoires, le Gouf ... Ouvrir à l'international pour les artistes et les artisans, ce qui leur permet aussi de faire ramener un intérêt touristique, une population. Parties éducatives pour toutes les écoles à la journée (ateliers pédagogiques, classes vertes) / pas un second Marquèze / attention à la concurrence avec les centres existants (PARCC) ». Concernant le terme « Centre d'Interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP)», les participants y ajoutent les mentions « financement, collection permanente » et « écoconstruction ». Une table précise que l'ensemble des propositions du paragraphe sont « globalement ok car nous pensions que tout serait repris dans le cadre du CIAP ». Une table souhaite quant à elle supprimer le CIAP.

Pour ce qui est de **l'organisation d'évènements culturels en salle ou en extérieur**, deux tables évoquent la création de « *lieux de conférence* » où seraient diffusés « *des documentaires* ». Ils parlent de créer une « *scène théâtre / amphithéâtre* », d'organiser des « *ateliers de danse, petite guinguette, réservé sur quelques soirées, pas très tard (18 – minuit), salon de danses / ateliers sur les produits locaux » ou encore de créer une « <i>structure intercommunale culturelle* » plutôt qu'une médiathèque. Trois tables sont plus mitigées sur la tenue d'évènements en extérieur, qu'il s'agisse de spectacle ou de cinéma.

Parmi les **évènements en plein air**, le sujet des concerts fait débat du fait des nuisances qu'ils peuvent engendrer. Si trois tables se prononcent contre l'organisation de concert sur le site et suppriment cette mention de l'annexe, trois autres proposent de limiter leur durée (22h), de limiter la puissance du son ou de porter des casques : « concert en plein air : concerts acoustiques ponctuels, 22h max, casques ? Loin des riverains / désaccord sur une table : volume sonore, capacité d'accueil / interrogation sur une table ».

Trois tables évoquent ensuite les **résidences d'artistes** en envisageant d'y ajouter une « résidence d'artisans (village d'artisans accessible financièrement) » et en localisant le tout « dans les bâtiments annexes : hébergements, Erasmus lors d'échanges culturels ». D'autres réagissent à l'usage du lieu par les associations en le pensant comme « un lieu de vie pour les associations (ponctuel) » où des « ateliers

de bricolage » pourraient avoir lieu, dans un cadre « pédagogique participatif » quant une table ne souhaite pas que ce lieu soit utilisé par les associations.

Pour ce qui est de la **mise en avant du patrimoine local**, les participants ajoutent à la mer, la forêt, le surf et les cours d'eau, les « *dunes, trait de côte, pollution de la mer, surf rider, musée de la mer Bordeaux* / *Adour* ».

Enfin, une table propose d'ajouter en préambule à l'annexe, une 1<sup>ère</sup> partie sur les grandes orientations stratégiques / critères de réussite du projet.

Quelques tables de participants ont enfin changé de catégorie certains éléments pour les faire figurer dans celles des usages patrimoniaux, culturels et associatifs. Il s'agit de l'organisation « d'évènements en salle pour les scolaires » (figurant dans les activités économiques et services, ajoutés à la mention de l'organisation d'évènements culturels); de la création d'un « espace pour les ostréiculteurs » (figurant dans les activités économiques et services, et ajoutés à la mention de mise en avant du patrimoine local par deux tables); de la création d'un « four à pain collectif » (figurant dans les activités économiques et services (activité de restauration) et ajouté dans la partie usage car « pas une activité lucrative, à visée de rencontres collectives et d'échanges »).

# 3.1.2. Activités économiques et services

En ce qui concernes les **activités économiques et services**, nombreux sont les participants formulant des remarques sur les futures activités de restauration sur site – tantôt de la restauration sous une forme légère « *local*, *foodtruck* / *coin food truck qui tournent d'année en année ou sous forme de cafétéria* « *food court* » -> à *voir un restaurant d'application* ? », tantôt de la restauration plus pérenne mais légère et ponctuelle « *bar du musée* / *en lien avec le musée* (*journée*) : *concurrence* ? *restauration temporaire en fonction des évènements* / *pas de street food* / *petite restauration* (*halles du Penon*) / *café créatif en journée* + *café repair* / *espace pique-nique* / *que le midi* / *de manière ponctuelle* ». Pour autant, deux tables se prononcent contre « *la buvette* » ou « *toute autre activité de restauration en général* ». Trois tables de participants suppriment par ailleurs la mention du four à pain, notamment pour une raison de « *danger incendie* ».

Certains participants abordent la **valorisation des produits locaux** et proposent qu'elle se fasse via plusieurs biais : « boutique du musée / marchés des producteurs / halles (lieu huitres ?) / marché des producteurs pas nocturne / marché local, AMAP ». A ce sujet, trois tables suppriment la mention faite des « activités de prestige » qui pourraient être développées sur le site « aucun sens, Hermés est très loin de l'esprit du lieu / pas Hermés » et quatre tables suppriment la mention de l'espace pour les ostréiculteurs.

Le sujet des **formations** est également abordé. Quelques participants évoquent le centre de formation qui pourrait être pensé « *pour les activités d'artisanat du territoire (et non de prestige) / en lien avec les enjeux du territoire (bois, forêt, nature, océan)* ». Pour ce qui est du coworking, les participants s'intéressent à l'usage de cet espace et au public touché « *utilisation d'un espace de façon ponctuelle (ex : pour les associations etc) / troc de services, compétences + formations par des experts identifiés du territoire / du coworking pour les artistes et les artisans, un espace où on peut éventuellement les voir à l'œuvre* » quand deux tables souhaitent le supprimer. Enfin, au sujet des scolaires, si certains sont favorables à organiser leur accueil ponctuel « *accueil musée etc / accueil pour activités (classes vertes ...)* », d'autres sont plutôt contre « l'*implantation de services scolaires : pas de colonies de vacances et pas de centre aéré* » et suppriment cette mention (3 ; une table précise « *pas forcément* »).

Enfin, les participants affinent le sujet de l'implantation de services « jardinage, actions ponctuelles de formation » et plus particulièrement de santé « dans le cadre de la rééducation / sport santé, parcours sportif / parcours de santé / espace multidisciplinaire bien-être ». Pourtant, six tables suppriment la mention des services de santé.

D'autres remarques plus générales sont formulées par les participants « pas de commerces / comment fait-on pour éviter le copinage politique ? / système du vote et de candidature pour chaque proposition avec un panel très différent de personne ».

# 3.1.3. Les usages sportifs et récréatifs

De nombreux participants apportent des précisions sur ce qu'ils entendent derrière le « lieu de balades » présenté dans l'annexe : parcours de santé, artistique, pédagogique ... (« création d'un parcours « santé, bien-être » dans la forêt / avec une orientation pédagogique / mise en valeur du Marensin / atelier de découverte et sensibilisation, grimpe arbre / respecter le lieu / un parcours artistique plein air et sport santé en plein air, espace de méditation, sylvothérapie »). L'ambition pédagogique des aménagements est mise en avant via plusieurs biais « arboretum (enfants, éducatifs) / ferme pédagogique / potager pédagogique, jardin potager d'exposition\* ». Une table propose par ailleurs la création d'une « palombière » quand quatre tables suppriment de l'annexe la mention « forêt d'en haut (parcours accrobranche, belvédère) ».

Le développement sur site d'usages sportifs et récréatifs ne fait pas l'unanimité auprès des participants. Certains estiment qu'ils doivent avoir lieu « seulement en journée » et, lorsqu'ils imaginent les activités sportives, elles sont pensées comme « douces ». Une table propose par ailleurs d'y réaliser de l'« entrainement pour la voile ». Certains participants sont plus catégoriques et suppriment de l'annexe la mention de l'organisation sur site d'« activités sportives plus ou moins impactantes pour le site (site d'entrainement rugby ou surf) » (6) quand certains suppriment seulement la spécificité des activités sous la forme du rugby (4), du surf (3) ou encore du parcours accrobranche (2). Les balades en poney sont également supprimées par 6 tables.

Si certains participants sont pour la mise en place d'activités productives pédagogiques sur site (2\* – ci-dessus), d'autres suppriment certaines mentions de l'annexe y référant, ne souhaitant pas voir ces activités – potager, agriculture, élevage par exemple – s'y développer « lieu d'activités productives (potager ou jardin participatif, jardins pédagogiques, espace de permaculture / agriculture, élevage et travail de la laine / potager ou jardin participatif (x2) / espace de permaculture, agriculture (x2), élevage et travail de la laine (x2)/ patrimoine naturel / éco-pâturage».

Quant aux aires de pique-nique, elles sont également objet de discussion, imaginées par certaines tables sur des « *emplacements limités / aires spécifiques aménagées* » ou sur la forme d' « *aire de repos* », quand d'autres suppriment la mention des aires de pique-nique de l'annexe (6).

D'autres remarques sont formulées comme la présence de « ZH zone humide » ou l'importance de veiller à « l'accès mobilité réduite ».

# 3.1.4. L'usage résidentiel et public du site

Le sujet de l'usage résidentiel du site divise les participants. Une partie y est favorable selon certaines modalités. Ainsi, les participants pensent un « usage résidentiel plutôt occasionnel (résidences d'artistes, classes vertes...) » quand d'autres évoquent des solutions en logement pérennes mais diversifiées voire permettant une alternance de publics « si logements, il faut qu'ils soient diversifiés

(intergénérationnel, alternant, hébergement personnes âgées et artistes) / certains à la table [sont] pour logements sociaux / logements mixtes (étudiants, stagiaire puis saisonnier) / mixité sociale et intergénérationnelle / Deux personnes sont d'accord pour un usage résidentiel uniquement pour les saisonniers (dortoirs). Si un usage résidentiel est développé, comment envisager l'accès au site la nuit ? Peut être faire l'espace résidentiel dans un « coin » pour pouvoir fermer le reste du lieu la nuit (CIAP, parc ...) ». Une table précise d'ailleurs, au sujet des logements pour saisonniers, que leur développement peut être lié « à l'activité du site ». De façon plus générale, une autre table note que ce thème est directement lié à celui de « l'entretien ou l'animation du site ».

L'implantation d'une résidence d'artistes semble faire écho chez les participants (« majorité pour la résidence d'artistes »), sous une forme « temporaire » pour certains, quand d'autres souhaitent qu'elle inclue également des « artisans ouvriers (compagnons par exemple), et des métiers du futur ». Quant aux colonies de vacances, une table se prononce plutôt en faveur des « classes vertes ». Une table propose enfin de développer des « journées portes ouvertes ».

Pour autant, d'autres participants sont plus mitigés voire contre l'implantation de logements sur le site et quatre tables suppriment le paragraphe en entier estimant, notamment, qu'il est « difficilement compatible avec le site / pas de logement c'est aux maires de gérer la question saisonnière ou aux entreprises / [au sein d'une même table], 3 personnes ne souhaitent pas d'usage résidentiel ». D'autres mentions plus spécifiques sont supprimées comme les résidences d'artiste (1) par « peur du bruit et de drogue » ; l'écolodge, tiny house (4), une table préférant des « logements temporaires écologiques ». L'accueil de colonies de vacances est supprimé par trois tables, tout comme les logements sociaux (« non pas sur ce site ») ou les logements pour les équipes sportives. Les logements pour personnes âgées sont supprimés par deux tables et ceux pour les saisonniers par une table. Une table supprime enfin la mention « ouvert à un public varié » concernant l'usage du site.

# 3.1.5. Les usages multi fonctionnels du site

Cette thématique de l'annexe met en avant l'importance de développer plusieurs activités sur site et de les faire cohabiter au mieux. Plusieurs activités sont ainsi mentionnées, et les participants ont réagi d'abord aux activités de restauration du site, proposant l'« apprentissage de la cuisine régionale et de qualité / centre de formation à la restauration du patrimoine / que buvette ». Ils évoquent également les activités sociales qui pourraient prendre la forme de « location de salles par les associations / associations artistiques ». Il est aussi question des activités de culture avec, plutôt, de « la sensibilisation ». Pour ce qui est des activités commerciales, ils parlent d'une « boutique liée au pôle culturel » qui pourrait mettre en avant « l'artisanat local ». Enfin, pour le logement, celui-ci est évoqué comme étant « saisonnier ».

Pour autant, certains participants rappellent leur opposition au développement de certaines activités sur le site et suppriment du paragraphe les mentions de certaines d'entre elles : la restauration (4), les activités de sport (3), les activités commerciales (3), les activités scolaires (2) « pas de colonies de vacances / centre aéré, plutôt des visites », sociales (2), les activités de services (1) ou encore de logement (1). Deux tables suppriment l'ensemble du paragraphe et l'une d'elle propose de «se concentrer sur les usages patrimoniaux et culturels ».

# 3.2. LE PATRIMOINE

# **3.2.1.** Protection et gestion du patrimoine architectural

Au sujet de la protection et gestion du patrimoine architectural (incarnées notamment par « la maison principale »), les participants réagissent d'abord à la mention d'utilisation d'énergies

renouvelables sur le site et la précisent « géothermie / complémentarité chauffages électriques + bois communal pellets + PAC ». Il en va de même pour les matériaux utilisés pour les reconstructions des bâtiments, qui devraient s'inscrire dans une logique environnementale vertueuse « écoconstruction bioclimatique / et locaux » - même si une table estime que cela relève du « cliché ». D'un point de vue écologique, les participants ajoutent plusieurs idées comme la « récupération d'eau de pluie », la mise en place de « toilettes sèches », une « gestion déchets frugale » et, de façon plus générale, de « faire le maximum dans l'écologie tout en préservant le patrimoine ».

La reconstruction des bâtiments du site fait quant à elle débat. Une table souhaite la « conservation de tous les bâtiments annexes », deux autres souhaitent leur démolition pour, pourquoi pas, aller vers un « mix d'habitat léger » ou des « halles couvertes » et une souhaite enfin conserver ou rénover seulement une partie des bâtiments existants à savoir « la maison landaise ». Sur la modularité intérieure des bâtiments, une table estime qu'elle n'est « pas le sujet », quand une autre indique que cette modularité doit être extérieure. La hauteur du bâti est souhaitée non pas à R+3 mais plutôt à R+2 pour cinq tables et R+1 pour trois autres. Quant à l'impact du bâti, il doit, pour trois tables être minime (« rester à 10% d'emprise au sol / garder la surface bâtie à l'identique (3 600m²) / 15% »). Enfin, il est mentionné dans l'annexe la possibilité d'associer des partenaires au projet, partenaires qui pourraient être des « associations locales, artisans ».

#### 3.2.2. Patrimoine naturel

Pour ce qui est du patrimoine naturel, les participants ajoutent essentiellement des nuances à la mention concernant la création d'un arboretum et suggèrent de le développer, le préserver, l'agrandir « + lieu de promenade / + développer / en l'élargissant aux parcelles limitrophes appartenant à la commune de Seignosse (194 arbres plantés en 2002) / l'agrandir, le développer + maintenir la pièce d'eau existante sur le terrain / préserver + rénover » même si une table note qu'il en existe « déjà un à côté de l'ONF ». Plus spécifiquement, au sujet des espèces végétales endémiques, une table précise le « Marensin ».

# 3.3. LES MOBILITES

# 3.3.1. L'accessibilité générale

Au sujet de l'entrée du site, les participants formulent plusieurs propositions avec une ou plusieurs entrées sur site « maintenir l'entrée du site actuel, rue du Bayonnais / plusieurs entrées / plusieurs entrées pour le site à mettre en avant (bayonnais et lac (piétons, vélos) / accès côté Seignosse / accès parking côté huitrières ». Une table propose par ailleurs que le parvis dispose d'un « accès piéton côté lac ». Si l'annexe mentionne un accès à tous les modes, une table précise « uniquement poussettes » et une autre propose une « ouverture [du site] des deux côtés (piétons / vélos) ». De façon plus générale, une table estime qu'il convient de « modérer les usages le soir » et donc l'accessibilité au site sur ces horaires.

# 3.3.2. Le stationnement voiture

Au sujet du stationnement, les participants sont assez raisonnables. Ils précisent avant tout qu'il doit être pensé pour les personnes à mobilité réduite grâce à « un stationnement à l'entrée du site pour les PMR, excentré pour le reste », un stationnement qui serait, pour une table, réservé à ce public uniquement et contrôlé pour s'en assurer. Une table estime qu'un stationnement pourrait être créé « à l'arrière du domaine (zone bleue) » grâce à un « ticket du musée accessible seulement pour le site / musée ». Une table supprime par ailleurs de l'annexe la mention du « stationnement sur réservation » ou, une autre, du « parking à l'extérieur de celui-ci ».

D'autres remarques sont formulées « stationnement voiture incompatible avec les huitres du fond du lac déjà saturé en parking / parking sur le côté de la bretelle qui va être supprimée ».

#### 3.3.3. Les mobilités douces

On retrouve ici le fait de développer les « navettes électriques », avec une « fréquence de passage régulière ». Une table souligne que la gestion des bus YEGO dépend des communes de la Communauté (« YEGO lié avec toutes les communes de MACS »).

Le sujet des mobilités est également lié à la desserte en transports en commun, plusieurs tables suggèrent donc d'« augmenter la fréquence du bus YEGO – qui passe devant le site » voire de penser un « stationnement excentré avec Yego » et de prévoir des « navettes toute l'année ».

Sur un sujet différent, une table souhaite « davantage de parkings à vélo pour inciter » à la pratique. Pour autant, une autre table supprime la mention du pôle de location vélos. Enfin, celle d'une passerelle pédestre entre le lac et l'airial est également supprimée par six tables.

#### 3.4. LA + VALUE DU PROJET

#### 3.4.1. Un lieu accessible à tous

Ce paragraphe fait l'objet de peu de modifications par les participants. La plupart précise ce que recouvre le terme d'accessibilité à savoir une ouverture à tous les publics « accessible à tous avec activités pour enfants, créer des rencontres, atelier intergénérationnel » y compris aux personnes en situation de handicap « circuit pour personnes malvoyantes avec bornes de repères ». L'accessibilité mise en avant dans l'annexe est également financière pour les participants qui proposent un « accès gratuit / musée payant = peu cher, accessible tarifs adaptés ».

# 3.4.2. Un patrimoine préservé

Puisque le sujet de la préservation du patrimoine est important aux yeux des participants, ils précisent que l'intégration de la dimension sportive doit se faire de façon légère sur le site « seulement via le parcours santé / douce / sports doux / parcours santé ». Une table ajoute une mention quant à l'importance de tenir les « animaux en laisse ».

# 4. QUESTIONS / REPONSES

Sont reprises ci-après les réponses apportées aux participants aux quatre questions posées lors de l'atelier. Les réponses ont été thématisées pour faciliter la lecture.

1. Quels usages prévoir sur le site pour garantir l'accès du lieu à un public le plus large (classes, étudiants, familles, actifs, personnes âgées...) ?

Afin d'attirer les publics les plus larges possibles sur le site, les participants évoquent plusieurs idées. Tout d'abord, le fait d'y prévoir une destination culturelle, avec la mise en place d'un musée et d'expositions.

Musée x5 (traditions, patrimoines, histoire des Landes, d'Hossegor - vocation artistique et environnementale avec des expositions tournantes) / Musée temporaire (exposition d'artistes peintres, sculpteurs...) / CIAP x2 / Exposition x2, Expositions temporaires x2 / Travailler avec les acteurs culturels locaux / Usage prioritaire autour du patrimoine landais et de la culture locale / Atelier, conférence, spectacles / Animations organisées, artistes, danseurs / Bibliothèque collective / Evènements culturels ciblés sur différents publics / Sensibilisation à l'artisanat local Multiculture (artisanat, ateliers, marchés de créateurs/producteurs) / Evènements musicaux / Lieu d'accueil contemporain

Ils imaginent également qu'une place soit donnée à un usage sportif, ludique et diversifié destiné à tous les publics – petits comme grands.

Aire de jeux pour les petits. / Jeux / Des zones de sieste (hamacs) / Salle couverte et chauffée l'hiver pour des activités sportives, santé / Coach sportifs / Yoga, relaxation / Parcours sportif\*

La restauration et la vente de produits locaux sont également mises en avant dans diverses propositions comme un moyen d'attirer un public varié, notamment grâce à différents aménagements (halle, kiosque, marché, bar, tables de pic nic...).

Kiosque, lieu de rencontre utilisé aussi pour les halles (cantine, foodtruck, animations...) / Petite restauration pour pouvoir profiter du site / Aménagement d'un extérieur avec une halle / Marché local de producteurs, dégustation (huitre, vin régionaux) / Petit bar attenant au musée où l'on peut trouver des produits locaux / Aire de Pic-Nic x4 / Barbecue (sécurisé)

Certains participants évoquent par ailleurs l'installation d'équipements à usages publics ou associatifs.

Location de salles pour les associations / Lieu d'accueil participatif pour les associatifs / Organisation d'évènements (mariages, salles des fêtes)

Pour d'autres, c'est grâce à des usages scolaires ponctuels (avec des classes vertes et des structures d'accueils) ou plus pérenne (avec un centre de formation par exemple) que le Nouvel Airial du Lac pourra accueillir un public cette fois plutôt jeune.

Scolaire x2 / Accueil de classes vertes (sortie à la journée) / Activités pédagogiques / Lieu d'accueil participatif pour les scolaires / Centre de formation pour les métiers de prestiges / Jeunes en formation (de septembre à juin) = apprentis et stagiaires / Partage des savoir De façon plus générale, certains participants imaginent que la programmation du projet prévoit une mixité d'usages et de fonctions pour attirer un large public.

Programmation mixte : culturelle, divertissement, sportive, santé, écologique / Une offre variée / Toucher différentes sensibilités.

Les participants évoquent par ailleurs l'idée de faire du site un lieu vert, agréable où l'environnement est mis en avant et préservé ce qui lui fera gagner en attractivité auprès de tous. Parc x3 / Arboretum x4 / Mise en avant du patrimoine naturel + aménagements / Activités liées à la préservation et la sensibilisation de la forêt / Conserver tous les arbres ! — de 30% d'emprise au sol !!! / Mise en valeur du Marensin avec belvédère / Jardin aménagé, ferme pédagogique/ Usage prioritaire autour de l'environnement / Jardin découverte / Lieu de remise à l'état sauvage des petits animaux de la LPO / Sensibilisation à la rénovation écologique

Pour certains, le site pourrait d'ailleurs prévoir différents cheminements pensés autour de plusieurs thématiques (santé, nature, 5 sens...) pour donner envie à un large public de le fréquenter.

Un lieu de promenade x3 / Parcours « bien-être » dans la forêt / Parcours de santé x3 / Parcours pédagogique, découverte arboretum / Parcours sensoriel x2 / Parcours découvertes adaptées à tous / Sentier d'interprétation sur la nature (sensoriel, olfactif, auditif, tactile)

Le sujet de l'accessibilité se conçoit également sous le prisme des mobilités. Ainsi, les participants évoquent l'accessibilité du site par tous et par tous les modes, notamment décarbonées.

Mise en place de navettes électriques (Type Yego) / Accessibilité du site / Bornes de recharge sécurisées pour vélos électriques

D'autres éléments sont mentionnés : « Lieu d'utilisation sur plusieurs heures (on ne vient pas que pour 1 ou 2 heures) / Ecrans, accès wifi / Personnes âgées : promenade, jardin, logement / Toilettes (sèches ou classiques) »

2. Comment créer et inventer un lieu d'interprétation moderne et innovant (réinventer le musée du 21<sup>ème</sup> siècle) ? Qu'est ce qui incitera les visiteurs à fréquenter régulièrement ce lieu ? Comment prévoir l'évolution du lieu dans le temps (réversibilité) ? Et dans sa forme (modularité) ?

Les participants sont nombreux à évoquer le fait de mixer des équipements, des projets temporaires et permanents sur le site. Ils évoquent notamment la sphère culturelle et la création d'un musée / pôle culturel qui, au-delà d'une vocation permanente, se renouvellerait régulièrement par des changements de thématiques ou des expositions temporaires ou mobiles par exemple.

Le caractère temporaire des expositions / ateliers... / Expositions temporaires / Salle d'expo/musée permanent sur l'histoire du lieu et la culture landaise + temporaire (art, science, architecture...) / Musée avec différentes salles (exemple : environnement / architecture locale / histoire des landes / artistique). Avoir des salles fixes et des salles renouvelables (6 mois) / Large place aux expositions itinérantes / Sculpture mobiles, peintures éphémères, des concours, changement de thématique, thématique permanente qui se décline dans d'autres pays ou région / Une variété dans les propositions culturelles et périodiquement renouvelées / Idée de déambulations, de circulation créative, ludique, rêverie / Pôle culturel hybride / La diversité des thèmes / Diversité des projets

De même, l'organisation plus ou moins ponctuelle d'évènements artistiques, culturels, politiques ou d'animations, d'ateliers, serait une manière d'inciter à la fréquentation régulière du lieu.

Organiser une fois par mois durant l'année une conférence sur différents thèmes (architecture, culture, retrait de côte, océan, forêt...) / Organiser des réunions publiques ponctuelles / Organisation de conférences et présentations d'ouvrage sur l'architecture, la littérature, la culture, l'identité territoriale (géographie, topographie, géologie, hydrologie, urbanisme, patrimoine, océan...) / Organisation de présentation des projets intercommunaux / Renouvellement des animations/ Animations, ateliers, marché de producteurs, événements temporaires

D'ailleurs, le fait de faire intervenir des artistes, notamment locaux ou au contraire étrangers pourrait également, selon quelques participants, permettre de dynamiser et rendre attractif Le Nouvel Airial du Lac.

En intégrant les artistes locaux et des matières locales (bois, liège...) /Accueil d'artistes locaux/étrangers et d'artisans / Intérieur/extérieur avec artistes locaux

Pour ce qui est du caractère innovant, ils proposent de mettre au cœur du projet des moyens techniques et modernes (sons, lumières, immersion, support digitaux, ...). Ils évoquent également des nouveaux moyens de constructions ou encore d'innover sur le sujet de la participation des visiteurs.

Intégrer le multimédia (communication, usages) / Jeux de sons et de lumières / Exposition immersive / Une salle de projection interactive pour intéresser les plus jeunes aux expositions / Imaginer un musée « hybride » : supports digitaux (mais mesurés), supports adaptés à « l'accessibilité » (exemple : interprétation tableau en braille), installations évolutives, thématiser ponctuellement le musée (en suivant des temps forts/journées mondiales dans l'année) / Innovation dans sa construction et son fonctionnement au quotidien (eau, énergie...) / Ne pas hésiter à se moderniser afin de toujours maintenir l'attractivité / Part laissée à la créativité et la participation des visiteurs

Plusieurs participants évoquent l'importance pour le projet de pouvoir s'adapter, évoluer dans le temps notamment dans sa forme grâce à la modularité des équipements qui y seront installés pour pouvoir s'adapter aux époques et conserver son caractère attractif.

Modularité des agencements, des espaces. / Modularité des espaces. / Lieu de bien être modulable / Des aménagements avec une grande flexibilité et modularité pour accueillir différentes activités artistiques, culturelle, professionnelles... on peut reconfigurer facilement les espaces / Les nouvelles constructions s'il y en a doivent être réversibles sur pieux de façon à ne pas laisser d'empreinte sur le terrain (+montée des eaux). / Le projet doit pouvoir traverser le temps / Le fonctionnement alternatif du lieu servira d'exemple pour un environnement durable

Le développement d'un réseau partenaire autour du lieu est évoqué à deux reprises comme moyen de faire connaître largement le site et d'inciter certains publics à le fréquenter.

Postuler au label « Pays d'Art et d'Histoire » / Collaborer avec des musées préexistants via CIAP pour mettre en place des parcours pédagogiques.

L'accessibilité financière est aussi un sujet abordé. La gratuité ou le coût très réduit de fréquentation du site (parc, équipements) est mise en avant comme un moyen d'inciter à une fréquentation régulière du site par tous.

Des usages gratuits pour la plupart / Que les couts ne soient pas rédhibitoires : accessibles financièrement / Prix abordables ou gratuité pour certaines activités / Accessibilité du lieu (monétaire, physique) / Entrée gratuite et activités payantes

Finalement, plusieurs participants préconisent que le site aborde certaines thématiques (écologiques, locales ...) qui ne sont pas forcément incarnées dans la région de façon à le distinguer et inciter le public à le fréquenter.

Gouf Capbreton / Pêche écologique / Education écologique / Si mise en place de plantations (potager des 4 saisons / évolution de la nature) possibilité de venir toute l'année / Activité en lien avec les saisons (exemple : marché aux graines, migration oiseaux, accueil biodiversité) / Remettre l'Adour au cœur de l'histoire / Surf, évolution de la planche

D'autres éléments sont mentionnés : « Utiliser la hauteur du bâtiment / Commencer un inventaire d'expériences de projets réussis ou échoués (comprendre les freins) / Il faut que le lieu soit très bien entretenu, pas de bétonnage »

3. Faut-il envisager des logements (longue durée), des hébergements (courte durée) ou la combinaison des deux sur le site ? Quelle offre pour répondre aux attentes et besoins du territoire ?

Pour certains participants, il faut mettre en place un programme mixte sur le projet en prévoyant des logements et des hébergements destinés à différents publics.

Logement à usage mixte : 9 mois pour étudiants, stagiaires, apprentis, artistes et 3 mois pour saisonniers. / Mixité/alternance : Octobre/mai = apprentis, stagiaires, étudiants et mai/septembre = saisonniers

Il en va de même pour le besoin en logements permanents, mis en avant par plusieurs contributions pour des publics diversifiés (personnes âgées, logements sociaux, actifs).

Logements sociaux longue durée / Logements / A l'année = personnes âgées + logement social à loyer modéré / Logement multigénérationnel (retraité, actif, saisonniers) avec des lieux de vie collectifs et écoresponsable (exemple de lieu de vie collectifs : jardin partagé, zone de jeux pour les enfants, barbecue, atelier de bricolage, cuisine commune)

De nombreux participants évoquent également le besoin en hébergement de courte durée sur le territoire en mentionnant d'autres publics cibles (scolaires, saisonniers, partenaires, artistes...).

Accueil ponctuel des partenaires / professionnels / associations / scolaire. Des logements qui rendent le service d'accueil de façon ponctuelle : dortoirs / chambres / sanitaires / camping pour les scolaires. / Logements pour les saisonniers (type dortoirs avec SdB et cuisine) / Hébergements courte durée pour artistes / artisans / saisonniers (lieu au site) / Hébergement courte durée / Des hébergements courte durée (résidence d'artiste) / Logements provisoires / Logements d'artiste et hébergements saisonniers / Colonie de vacances, pèlerins, résidence artistes... / Saisonniers (de mai à septembre) / Résidence d'artiste

Pour autant, le sujet ne fait pas consensus et certains répondants s'opposent à la construction de logements, notamment de longue durée, sur le site.

Pas de logements x2 / Non pas de logement longue durée / Non, pas de logements longue durée « classiques » pas compatible avec les usages prioritaires du site / Logements à prévoir en dehors du site

#### D'autres éléments sont mentionnés :

Construire un modèle économique mixte public/privé pour ne pas trop impacter l'économie locale. / Garder une jauge pour de l'hébergement d'urgence intergénérationnel / Proposer une consultation citoyenne pour construire cette réflexion / Si des logements sont prévus, faire attention à « séparer » les usages résidentiels pour pouvoir fermer le site accès tout public la nuit / Capacité d'accueil 80<120 / Pas de bétonnage excessif

4. Sur la partie économique, quelles activités prévoir (artisanat, recherche, innovation...) au-delà des activités de consommation formulées dans les contributions citoyennes ?

Les participants proposent de développer une activité de recherche et d'innovation sur le site, notamment sur les questions écologiques et pourquoi pas locales.

Recherche et innovation = conséquence du changement climatique dans la région, valorisation des services écosystémiques (diversité de la forêt landaise) / Expérimentations low-tech : un lieu exemplaire/inspirant, il faut montrer l'exemple ! / Recherche/innovation = espace de coworking / Recherche sur les sujets locaux, Gouf de Capbreton, arboretum, adaptation au changement climatique. / Recherche sur l'océan, le lac, réserve étang blanc et noir

Ils évoquent également l'implantation d'activités d'artisanats pensées autour des savoir-faire locaux (ateliers, marchés ...).

Créer des ateliers d'artistes ou d'artisanat pour les louer, créer des évènements, séminaires / Artisanat = valorisation des savoirs faires ancestraux et locaux / Artisanat, produit locaux, conférences (réflexion, recherche, innovation, écologie) / Organisation de marchés artisanaux / Artisanat local (potiers, tisseurs, menuisiers... et autre) / De manière ponctuelle des marchés locaux / Ateliers/résidences pour artisans avec des formations ponctuelles / Ateliers participatifs, bricolage, recyclerie, ressourcerie, vélos

Certains participants proposent de profiter du site pour transmettre un savoir-faire local de constructions, des architectes locaux et des méthodes écologiques grâce à des intervenants et des chantiers participatives.

Transmission du savoir-faire landais en partenariat avec les compagnons / Mettre en valeur le travail des architectes locaux / Formation et recherche/ateliers sur l'écoconstructions (matériaux biosourcés) : chantiers participatifs

Certains autres imaginent accueillir un centre de formation sur le nouvel Airial du lac.

Faciliter la formation aux métiers de la restauration patrimoniale, bâtiments remarquables et savoir-faire locaux, notamment les métiers du bois / Centre de formation sur les métiers d'avenir en lien avec les écosystèmes des Landes (bois, agriculture, aquaculture, permaculture)

Pour quelques participants, l'économie du projet pourrait également reposer sur la location d'équipements.

Location de logements (BRS) / Location, séminaire, conférences, salons en tout genre / Location pour cours de sports

Les activités de consommations et de restauration sont également à nouveau évoquées sous plusieurs formes.

Restaurant exemplaire / Le bar du musée / Restauration : Food truck

Quelques répondants évoquent par ailleurs la nécessité d'assurer la viabilité du projet.

Il faut investir sur le long terme sans en attendre trop en consommation. Que le retour sur investissement permette au lieu de se suffire en entretien sera déjà très bien / Bien étudier la viabilité et l'adaptabilité économique

### D'autres éléments sont mentionnés :

Limitation des ressources / Pas d'activités économiques / Adhésion, carte de fidélité pour les locaux / Lieu de vie intergénérationnel avec synergie du lieu de l'ile au couleur mélange enfant-personne âgées

# 5. CARTES POSTALES

Ci-après sont reprises les cartes postales rédigées par les participants qui étaient invités à se projeter à horizon 2035 pour raconter leur visite au Nouvel Airial du Lac à une personne de leur choix.

Synthèse de leurs propos : Quand les participants imaginent le site dans les prochaines années, ils racontent un site apaisant, voire bucolique où le patrimoine naturel est mis en avant, la biodiversité préservée grâce à des sentiers botaniques, des arboretums. Ils nous projettent dans un lieu au patrimoine architectural fort, le tout mis en avant dans un musée qui sait se renouveler à travers des expositions temporaires, ludiques ... mais ils nous content aussi un lieu de culture, d'art, d'ateliers, de sport, de formation, de conférence, mettant en avant notamment la richesse de leur territoire auquel ils sont tous attachés. Au-delà des ces ambitions, les participants nous racontent un lieu convivial, d'échanges, de partage et de rencontres entre les publics, les générations. Un lieu vécu de différentes manières avec une vie communautaire au sein des résidences de logements ou d'artistes. Enfin un lieu dont l'accessibilité se veut vertueuse puisqu'elle se fait à pied ou à vélo. A travers les écrits, une certaine fierté se dégage de faire découvrir ce lieu.

#### Table 1:

Mon cher petit fils,

Je viens de visiter un lieu magique représentant notre patrimoine culturel et architectural présenté de manière ludique et originale. On ira ensemble se promener dans ce parc où il y a beaucoup de variétés à découvrir et des jeux sur parcours.

C'est un lieu de transmission et je te donne cette citation : « Pour savoir où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient ». Faisons ce voyage ensemble.
Papi

# Table 2:

Ma très chère Amélie,

En vacances sur la côte landaise, j'ai découvert un lieu exceptionnel, très préservé où l'on peut découvrir une maison landaise du début du vingtième siècle que l'on appelle « Airial » et qui abrite un formidable musée où l'on découvre des artistes contemporains mais aussi l'histoire du territoire landais.

Cette maison est en pleine nature, tu peux y découvrir une biodiversité impressionnante et rare aujourd'hui.

Zoé

# Table 3:

Il faut venir. C'est trop bien, c'est trop beau mais il faut faire attention à ne pas abimer l'espace naturel. Grace au musée j'ai découvert toute la richesse historique du site et du territoire jusqu'à Bayonne. En plus ce n'est pas un musée comme les autres, l'expérience est dingue et ça change tout le temps. C'est un lieu d'apaisement incroyable en-dehors de l'agitation ambiante.

# Table 4:

Mon cher petit fils,

Toi qui viens dans les landes pour ta passion du surf, consacre-moi une journée pour que je te fasse découvrir un espace exceptionnel. Au milieu des grands arbres et vergers, bercé par le chant des oiseaux, proche du lac, tu pourras y découvrir un magnifique musée aux multiples facettes. De nombreuses salles d'exposition permettent de découvrir l'environnement local, l'architecte

traditionnelle ou encore des expositions photographiques. En se baladant sur le sentier botanique, je te montrerai la résidence intergénérationnelle où Denis est un moteur de cette vie communautaire. Arrive quand tu veux, c'est ouvert toute l'année! ET C'EST GRATUIT POUR LES ETUDIANTS!

Bisous - Papou

# Table 5:

Invitation à l'inauguration de l'Airial du Lac

J'ai découvert un endroit de repos extraordinaire en pleine nature entre lac et océan, on peut siroter une citronnade sous les arbres. J'ai pu découvrir les activités, les animations, la culture landaise. J'ai adoré l'exposition que j'ai vu sur l'océan et je t'invite à y aller lors de tes prochaines vacances.

# Table 6:

Ma petite mamie chérie,

Je suis en vacances à Hossegor. On a fait une visite avec papa et maman. Le musée de l'Airial du Lac. On y est allé en vélo. J'ai vu une belle maison landaise avec l'histoire des landes, j'ai joué à reconnaître les arbres, j'ai essayé des échasses et un monsieur fabriquait des murs en briques. Je suis monté dans la tour en bois et j'ai vu le lac en entier. Je te fais de gros bisous. Pierre Junior

#### Table 7:

Depuis 10 ans que les citoyens des 23 communes de MACS travaillent et réfléchissent sur la reconversion durable du site, la réussite est au rendez-vous et je vous incite à venir visiter ce site prestigieux d'échanges et de partages. Notre musée forestier a nourri l'innovation et vous permettra de rencontrer les acteurs culturels locaux.

Bienvenue à Seignosse Landes

#### Table 8:

Cher M. le Député,

J'ai eu la joie de découvrir l'Airial du Lac il y a 9 ans ; alors en classe verte au cours de laquelle nous avons planté plus de 10 essences d'arbres. Cette action collective m'a donné le gout des arbres et de la nature et m'a amené à choisir la formation proposée à l'Airial concernant les métiers du bois et de la forêt. Quel plaisir de retrouver le lieu, son calme ; sa beauté ; la diversité des personnes qui visitent le site ou y habitent. Les jardins sont luxuriants ; la cuisine du restaurant est succulente. Merci d'avoir été à l'initiative de cette création : j'espère vous y voir bientôt pour vous remercier de vive voix. Amicalement

# Table 9:

Mes chers enfants,

Je viens de visiter le Nouvel Airial du Lac, un lieu magique en pleine nature entre lac et foret qui nous plonge dans le patrimoine historique landais. C'est chouette de voir ce qu'ils ont fait il y a 10 ans déjà pour nous montrer des nouvelles pratiques de construction et de vie inspirées de notre passé qui expliquent notre vie présente et qui nous a donné un cap. Venez voir ça de vos yeux c'est un lieu vivant et inspirant!

Maman qui vous aime

# **Table 10:**

Coucou Julie,

Je passe de super vacances dans le Sud des Landes. Aujourd'hui avec les enfants nous avons découvert l'Airial du Lac de Seignosse. Toute la famille a adoré!

Camille a pu apprendre en discutant avec les conférenciers du CIAP pendant que je profitais du magnifique parc et son arboretum.

Viens avec nous l'année prochaine, nous arpenterons les salles d'exposition sur l'architecture et le patrimoine landais. Je sais comme tu es fou de ce sujet.

Gros bisous

# Table 11:

Mon amie,

Je t'écris de l'Airial et plus exactement du haut du belvédère. Je vois la forêt, le lac, l'Océan, et tout un tas d'enfants dans ce lieu de bien-être. Je t'enverrai des photos de l'exposition de peinture des artistes du Pays Basque que je vais visiter sur site. C'est des heures d'exubérance sereine à l'ombre des grands arbres.

A très bientôt et n'oublie pas ton vélo

### Table 12:

Chère mamie, cher papi,

J'ai découvert un Airial à Seignosse, que Snoopy, votre chien, adorerait! Sur ce grand terrain arboré, les petits et plus grands se rencontrent autour du patrimoine local, culturel et social, pour partager des moments conviviaux. Avec vos petits-enfants, vous pourriez venir voir un arbre plus vieux que vos âges additionnés! On peut écouter un opéra en dégustant des produits locaux de saison délicieux! N'oubliez pas vos vélos et vos maillots de bain.

# <u>Table 13:</u>

J'ai visité le nouvel Airial du Lac. C'est un endroit très inspirant et vivant au milieu de la nature préservée où vous pourrez toute l'année découvrir et vivre des expériences culturelles, artistiques, sportives, intergénérationnelles et éco-responsables.

# Table 14:

Chers petits-enfants,

Nos vacances se passent bien, nous avons découvert un lieu merveilleux, où se côtoient des artistes, des artisans, des producteurs locaux, un parcours sensoriel, des expositions éphémères avec des peintures et des sculptures magnifiques, un musée permanent et éphémère où l'on peut y faire des ateliers basés sur les traditions landaises.

Le lieu est apaisant : ils ont conservé la vieille maison landaise, créé un arboretum, pour conserver la faune locale, on y accède à pied ou à vélo. Nous nous y sentons bien et côtoyons toutes les générations. Nous vous embrassons.

Papi et Mamie.

#### Table 15:

Mon cher ami,

Je suis passé à l'Airial du Lac, c'est un endroit fabuleux. J'ai pu voir les profondeurs du Golf de Capbreton, chasser les palourdes avec loulou. Et quel magnifique arboretum ! Il ne manquerait plus qu'une résidence d'artistes 🖂

A très vite

Pierre

# 6. CONCLUSION

M. le Président salue tout d'abord la richesse et la diversité des propositions qui ont été faites lors de ce 2<sup>nd</sup> atelier. Il rappelle que la concertation s'est déroulée dans une dynamique qui n'a pas cherché à mettre sous cloche le lieu mais plutôt à l'ouvrir, à en faire un espace libre ce qu'il trouve très intéressant. Il poursuit en indiquant que le travail effectué par les participants sera compilé et retranscrit pour en faire un document auquel les candidats au projet pourront se référer pour vérifier s'ils en ont une vision conforme aux inspirations qui ont été exprimées. Cette démarche de concertation innovante n'est pas une fin, c'est un début pour le projet du nouvel Airial du lac. M. le Président remercie finalement tous les participants pour leur travail, l'ambiance productive et apaisée du débat ainsi que les équipes ayant participé à la démarche.